



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

LA DEFENSE DU PATRIMOINE BATI : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

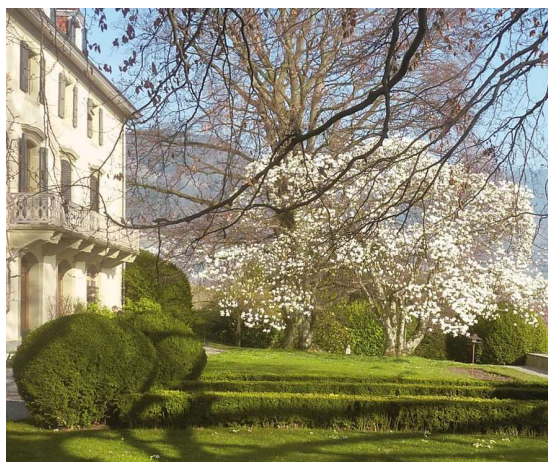
Muriel Thalmann, Présidente de la section vaudoises de Patrimoine Suisse

75ème Assemblée générale de l'AVSM

Method 10 octobre 2025

1

Quelques chiffres clés



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

1905

1910

1064

23

1998

2

1905: fondation de la faîtière

Fin du XIXe siècle - Un contexte particulier :

- Développement économique, industriel et touristique
- Opposition à la destruction de monuments (murailles, tours – Soleure; Lausanne, tour de l'Ale)



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

3

Publication du manifeste «Les Cancers»



Le développement industriel et touristique débridé dans la région lémanique conduit à l'enlaidissement du paysage, alpin en particulier

Lausanne, le 17 mars 1905.

LES CANCERS

A l'heure qu'il est, dans les hôpitaux de Paris, le docteur Doyen, penché sur les cancéreux, cherche à déjouer les astuces du vampire, et attend l'effet de ses inoculations. Il est à souhaiter que le succès vienne couronner de si louables efforts. Mais, les hommes ne sont pas les seules victimes de ce mal purulent; les pays, eux non plus, n'échappent pas au cancer, à cette différence près qu'aucun génie ne peut les guérir de leurs ulcères monumentaux. Justement effrayés d'une contagion qui menace de ne rien épargner, nous pouvons nous demander avec anxiété: « Pourquoi cette insulte aux beautés éternelles de la montagne? pourquoi ce soufflet à une nature si noble, dont le rôle exclusif semblait être de charmer? »

Que la Suisse réponde.

Thou l'a faite aléa et carina. 1905.

met par des réclames de chocolat et autres. Nous savons l'excellence des produits suisses; ne pourraient-ils pas être plus discrets? On peut, au moment où l'architecture bien comprise et digne de ce nom, s'applique à donner même aux simples logements des ouvriers un aspect joyeux et agréable, faire un hôtel qui ne soit pas forcément un monstre; qui ne soit ni cubique, ni blanc cru, ni bardé de zinc, ni aggravé de décorations en ciment; qui ne soit enfin, pour ceux qui aiment goûter un beau spectacle, ni un crève-l'œil, ni un crève-cœur.

On peut demander que les « villas » (et la moindre bicoque veut s'affubler de ce nom), ne soient pas colorées en jaune beurre, rose bonbon, vert pistache, café au lait tourné, chocolat délayé, autant de tons qui donnent le mal de mer, dont ils paraissent dériver.

Faut-il admettre qu'une partie d'un peuple a le droit d'offusquer l'autre partie, et que ce droit est illimité? Ah, certes, le soleil luit pour tout le monde, et pourtant... Il doit songer...

le pays portera l'infamie de cette trop juste accusation. Ne nous illusionnons pas. Les étrangers, pour lesquels se commettent tant de déprédations, les jugent sévèrement et les déplorent. Ils aimeraient mieux ne pas apercevoir les hôtels à trois lieues de distance, en songent à ce qu'ils remplacent; ils estiment aussi qu'on pourrait les recevoir, perfectionner, et perfectionnement il y a, et agrandir, sans dégrader. Dans les chemins de fer, ne les voit-on pas tous, impatients de contempler les beautés attendantes, se lever, se pencher aux fenêtres, s'exclamer avec enthousiasme. Se lèveront-ils encore pour voir ce que l'avenir prépare, à bref délai, et la Suisse entière ne se décide à réagir? viendront-ils encore quand tout sera perdu? Il ne faut pas se contenter de vivre sur une réputation méritée, encore faut-il lui laisser sa complète justification.

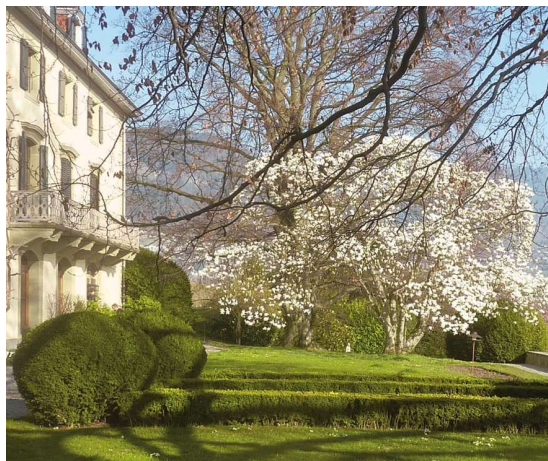
On doit tenir compte des suettes. 1905.



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

4

Quelques chiffres clés



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

1905

1910

1064

23

1998

5

1998 : un legs extraordinaire



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

6

Nos missions

- 1. La sauvegarde / protection du patrimoine bâti et paysager**
- 2. La valorisation**



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



7

La protection du patrimoine bâti

1. Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)
2. La loi cantonale sur la protection du patrimoine culturel immobilier LPrPn



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



8

Le Recensement architectural



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

Compétence cantonale		Compétence communale	
Mesures de protection par classement		Préavis cantonal obligatoire	Préavis cantonal facultatif
inscription à l'inventaire		Décision communale	Décision communale
Autorisation DMS obligatoire		Droit de recours CMS	
Note 1	Note 2	Note 3	Note 4

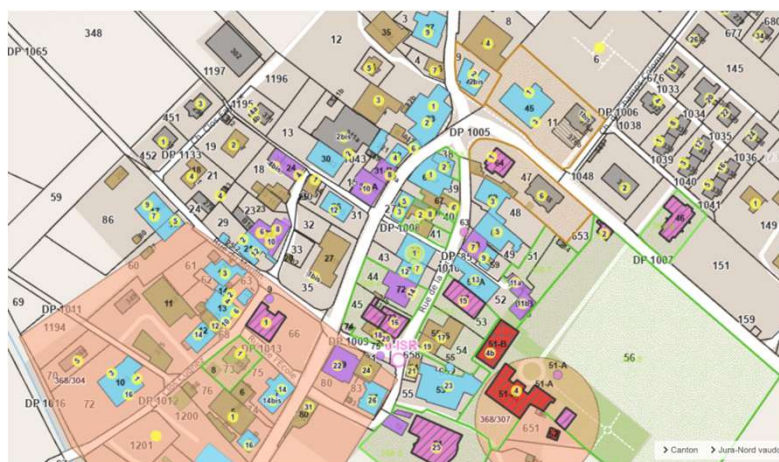


9

Recensement : ex. Mathod



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



Source: Guichet cartographique cantonal, Mathod, Thème: Patrimoine

10

Evolution des thèses et vues sur la culture architecturale

De la sauvegarde d'éléments matériels et immatériels incarnant l'identité nationale à la réflexion globale en termes d'écologie

→ Une gestion économe des ressources matérielle et la réaffectation de la substance architecturale privée de ses anciennes fonctions



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

Source: Préserver et créer, 100 ans de Patrimoine suisse

11

Evolution du concept de conservation

- **1905-1939** : opposition à la transformation du paysage « *s'opposer aux pastiches de styles historiques et à l'anarchie des constructions industrielles* »
- **1940-1974** : consolidation du principe de protection (*conservation des bâtiments historiques en zone rurale et opposition farouche à toute nouveauté*)
- **Dès 1975** : de défenseur à aménagiste, une vision dynamique de la conservation du patrimoine (Réaffectation des bâtiments. Architecture du 20^{ème}, qualité de vie.



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

Source: Préserver et créer, 100 ans de Patrimoine suisse

12

EX. Les hôtels Belle-époque

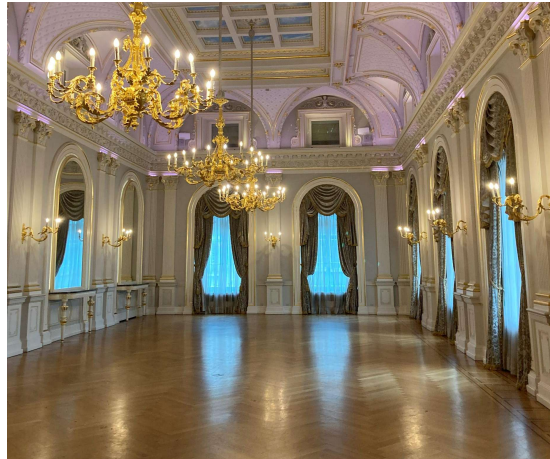


PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

1905 : Style architectural banal, sans lien avec les traditions architecturales locales

Après 1945 : Ces “vieilles horreurs”

1990 : sauvegarder l'architecture Belle-Epoque



Source: Préserver et créer, 100 ans de Patrimoine suisse

13

Evolution du Prix Wakker



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

- 1972-1982 : sauvegarder la substance historique d'un site digne de protection, sans en faire un «musée»
- 1983-1988 : une focale élargie à l'aménagement local
- 1989-2000 : grandes villes et villages d'architectes “La capacité de penser l'avenir du bâti existant et de penser l'avenir
- 2001-2011 : “réparer la Ville”



Source: 2011, 40 Prix Wakker, Patrimoine Suisse, 2011

14



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

Quelques exemples

15

Un patrimoine rural menacé



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



Bercher, ferme datant de 1777 (NRA 4)

16

Vandalisme du propriétaire



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

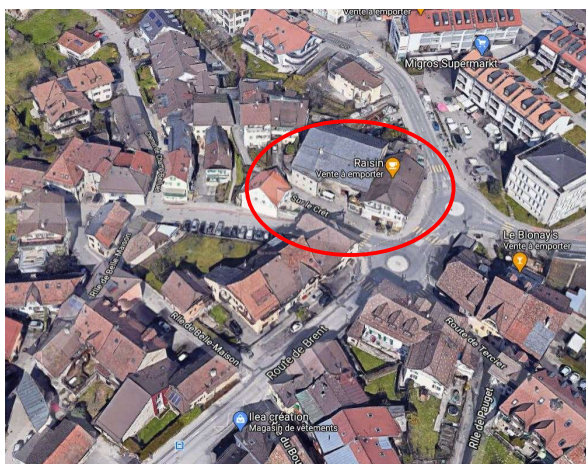


17

Destruction d'une partie du vieux village en ISOS A - Blonay



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



18

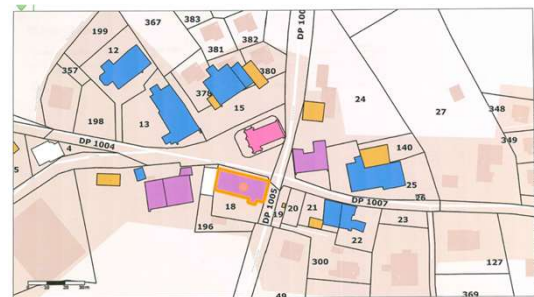
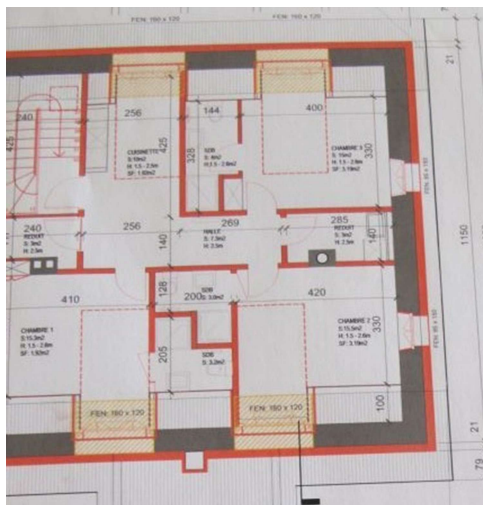


PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



19

Isolation périphérique (St-Oyens, auberge NRA)



20

Auberge, St-Oyens



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



21

Conservation des fenêtres d'origine Collège 1905 (NRA 2)



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

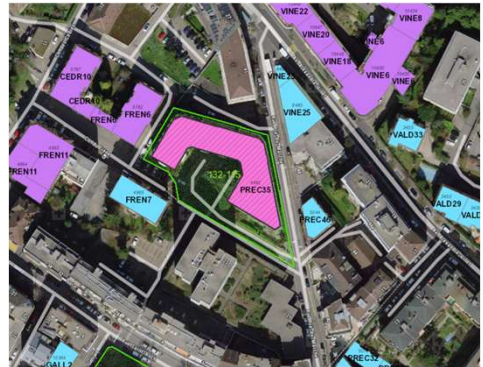


22

Conservation des fenêtres d'origine



Lausanne, Pré-du-Marché (NRA22)



23

Parking aux abords du château Grandcour (NRA 1)



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



24

Parking Grandson



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



25

Gréchon (Moudon)



26

Château de Gréchon



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



27

Château de Gréchon



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



28

Patrimoine industriel



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



Moulins Rod, Orbe (NRA 3)

29

Patrimoine du Xxème siècles



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



Stade de la Pontaise (NRA 3)

30

Mathod



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

